

Sommaire

Page 1

- Édito

Page 2

- 3 questions à...
- Le double projet

Page 3

- La tournée
- To do list

Page 4

- Au soutien
- Agenda

Restez au contact

www.unipaar.fr



@UNIPAAR

UNIPAAR

13, rue Sainte-Ursule
31000 Toulouse
Tel : 07 86 58 66 29
contact@unipaar.fr

Responsable publication : Pierre Venayre

Rédaction et conception : UNIPAAR

Édito

Pourquoi s'engager ?

Pourquoi s'engager quand tout va bien, quand on a la chance d'exercer un métier intéressant et de vivre de sa passion ?

Pourquoi s'engager au sein d'un syndicat, une « chose » qui peut faire peur dans l'imaginaire collectif des français ?

Pourquoi ?

Parce que le rugby est un sport collectif. Un sport d'engagement. Un sport de solidarité.

Parce que nous devons être des acteurs éclairés du développement de notre sport.

Parce que le développement du rugby passera par une réelle et profonde professionnalisation administrative et extra-sportive.

Parce que vous êtes des éléments incontournables de sa structuration et de son bon fonctionnement.

Parce que votre voix seule ne porte pas, mais que notre voix commune pourra être entendue.

Parce que, comme sur le terrain, dans les moments difficiles, le soutien du collectif sera précieux.

Parce que, les membres du comité Directeur s'engagent, pour vous, en donnant de leur temps.

Alors nous comptons sur vous ! Pour vous ! Pour nous !

Bonnes vacances à ceux qui ne sont pas encore partis.

Bonne saison à tous !

Bien à vous.

Pierre Venayre
Président de l'UNIPAAR

Ils nous soutiennent



3 Questions à...

Sophie Marsaud

Vice-Présidente de l'UNIPAAR

Explique-nous ton rôle au sein de la Maison de l'Ovalie Territoriale du Limousin (ex-comité territorial).

Je suis en poste depuis plus de 10 ans au Comité Territoriale du Limousin, désormais appelé Maison de l'Ovalie Territoriale (MOT). J'occupe la fonction de Responsable Administrative.

Mon rôle est avant tout de veiller au bon fonctionnement de la structure. Avec la réforme des ligues régionales, mes missions ont bien entendu évolué.

En plus de la gestion financière de la MOT (demandes de subvention, coordination avec les 5 autres MOT de la Ligue Aquitaine), j'ai également en charge toute la partie événementielle.

Tu évoques la création des ligues régionales (au nombre de 13) qui remplacent les comités. Quels impacts cela va avoir en termes d'emploi ?

Ces changements ont permis de faire ressortir des disparités dans les contrats de travail de certains salariés administratifs. Avec cette réforme, nous rentrons clairement dans un fonctionnement d'entreprise (création CE, élection de représentants des salariés...). C'est plutôt positif car il va notamment y avoir une harmonisation des contrats de travail par exemple.

En quoi l'UNIPAAR va pouvoir accompagner les salariés du rugby ?

Le syndicat est clairement une réelle opportunité pour la mise en avant des employés administratifs du rugby. J'espère qu'un maximum de personnes concernées par l'UNIPAAR assistera à la tournée de septembre qui fera, entre autres, la part belle aux Ligues Régionales.

Le double projet de l'UNIPAAR

« Mon club est un club familial, je n'ai pas besoin d'un syndicat », « Mon emploi est stable, je n'ai pas besoin d'un syndicat ». **Un syndicat doit-il être présent uniquement en cas de problèmes ? NON.**

Un syndicat est un regroupement créé pour la défense d'intérêts professionnels. Le terme « *défense* » ne doit pas systématiquement nous faire penser au conflit social mais plutôt au **dialogue social**, qui est défini, par l'Organisation Internationale du Travail, comme « *tous types de négociation, de consultation ou simplement d'échange d'informations* ».

Les services de l'UNIPAAR s'inscrivent dans ce double projet de la défense de l'emploi / des compétences, et de la défense du salarié.

Accompagnement des salariés

Le rôle de l'UNIPAAR est d'accompagner les salariés dans des situations de perte ou modification de l'emploi (relégation, rétrogradation, dépôt de bilan, fusion, etc.). Il s'agit de pouvoir échanger avec les salariés et les renseigner sur les étapes d'une situation juridique. **Cet accompagnement est strictement confidentiel.** Ni l'identité des adhérents, ni les questions posées ne seront diffusées.

L'UNIPAAR fait sa tournée

Depuis août 2017, l'UNIPAAR avait focalisé son énergie sur la construction des relations avec la Fédération Française de Rugby, la Ligue Nationale de Rugby, mais également les représentants des employeurs (UCPR, APARE) et des salariés (TECH XV, PROVALE) de notre sport. Il était en effet important pour le Comité Directeur de l'UNIPAAR de faire connaître la philosophie du syndicat qui se veut pragmatique et constructif.

Il était temps d'aller à la rencontre d'un plus grand nombre de salariés. Au cours des mois de mai et juin, l'UNIPAAR a pu être présentée aux salariés de 21 structures (société, association et celles contribuant à l'organisation et au développement de notre sport). Nous tenons à remercier une nouvelle fois l'ensemble des personnes qui ont pu prendre le temps de nous recevoir.

Le Comité Directeur va désormais étudier les premières remontées qui lui ont été faites pour développer les services de l'UNIPAAR aux adhérents. Il a notamment été noté les demandes suivantes :

- informations sur les droits et devoirs des salariés (formation professionnelle, etc.),
- accentuer la présentation des services de l'UNIPAAR de manière plus concrète.

La tournée reprendra en septembre 2018. Pour convenir dès maintenant d'une rencontre, vous pouvez nous contacter à l'adresse contact@unipaar.fr

To do list

Adhérer

Les adhésions 2018/19 sont ouvertes via unipaar.fr rubrique [Adhésion](#).

- **Cadre** : 120 €, **coût réel après réduction fiscale** : 40,80 €/saison.
- **Non-cadre** : 60 €, **coût réel après réduction fiscale** : 20,40 €/saison.

Collaborer avec les syndicats du rugby

L'UNIPAAR a été intégrée au travail entamé par la Commission paritaire de la Convention Collective du Rugby Professionnel (CCRP) visant à élaborer un document explicatif de la retenue à la source qui sera en vigueur à compter de janvier 2019. Les documents réalisés à destination des salariés du rugby professionnel ont été transmis aux adhérents concernés le 3 juillet.

Faire connaître l'UNIPAAR

Merci à l'équipe de la revue Jurisport des éditions Dalloz, ainsi qu'à celle de droitdusport.com pour le relais sur la création de notre syndicat.

Faire appel à des conseillers externes

Antoine Semeria, avocat expert en droit du sport à Paris, intervient auprès de l'UNIPAAR sur les problématiques juridiques. Fort d'une expérience de plus de 10 ans dans le milieu du sport et notamment du rugby, Antoine Semeria connaît également l'organisation des organes décentralisés de la FFR, compte tenu de ses fonctions de membre de la Commission d'appel d'un Comité Territorial du Rugby.

Au Soutien Sportpro Assurance



Inutile de présenter **Patrice Lagisquet** en tant que joueur ou entraîneur, il est également un professionnel dans le domaine de l'assurance depuis 1985.

Associé à Olivier Bergès depuis 2003, ils décident, en décembre 2013, de créer ensemble le cabinet de courtage **Sportpro Assurance**.

Sportpro Assurance c'est :

- une équipe qui comprend également 2 collaboratrices : Stéphanie et Lydie,
- des clients dont une 20aine de clubs professionnels, et plus de 50% des clubs de Fédérale 1,
- 4 types de produits :
 - o La prévoyance collective (joueurs, entraîneurs, salariés administratifs),
 - o Les contrats de prévoyance individuelle des joueurs,
 - o Les assurances « transfert »,
 - o La couverture de prêt incluant la perte de licence (sportifs professionnels).
- un projet de commercialisation d'une couverture sur les contrats de droit à l'image est étudié.

C'est sa proximité avec les clubs qui amènera Patrice à apporter son soutien à l'UNIPAAR.

*« Nous assurons ces structures depuis 1996 et leurs salariés administratifs sont nos interlocuteurs privilégiés. Lorsque Myriam Albertini (membre du Comité Directeur de l'UNIPAAR) m'a sollicité, j'ai trouvé que cette démarche avait du sens notamment **le fait de mettre plus en avant ces personnes qui sont indispensables au bon fonctionnement du rugby français. D'autant plus qu'elles abattent un travail colossal avec un dévouement sans faille.** »*

Il nous confiera avoir noué des liens dépassant le cadre professionnel avec certain de ces salariés et avoir une pensée pour Pierre Bousquier, Directeur général du BOPB.

Contacts : par téléphone au 05 59 31 20 76 ou par e-mail à contact@sportproassurance.com

Ça s'est passé le mois dernier

- **4 au 10 juin :**
 - o Rencontre des salariés (RC Massy et USO Nevers),
 - o Réunion TECH XV, PROVALE, UCPR, UNIPAAR (Retenue à la source),
- **10 au 17 juin :**
 - o Mise en ligne www.unipaar.fr,
 - o Rencontre des salariés (Section Paloise, Oyonnax Rugby, LOU rugby, FC Grenoble),
- **18 au 24 juin :**
 - o Rencontre des salariés (RC Toulonnais, Provence Rugby, Montpellier Hérault Rugby, USA Perpignan, US Montalbanaise),
 - o Rencontre et échanges avec l'équipe de TECH XV à Toulouse,
- **25 au 30 juin :** Rencontre et échanges avec l'UCPR à Limoges.